

## SOCIÉTÉ

## Les canards jettent un froid

La présence depuis deux ans d'un élevage en ville, à Cayeux-sur-Mer, agace le voisinage. Elle a même provoqué un violent affrontement physique.

Mis en ligne le 9/01/2018 à 09:19

Rue Ancel-de-Caïeu à Cayeux, près de la gare, en centre-ville. Un quartier agréable et des plus paisibles. En apparence.

Ses petites maisons proprettes, assez rapprochées les unes des autres, ne sont pas très propices, a priori, à un élevage de canards. C'est tout de même ce qu'a entrepris il y a un peu plus de deux ans Julien Chirache. Il s'agit d'un jeune chasseur, dont le père, chasseur également, habite à proximité. Le but : élever des appelants notamment, et amoindrir les frais de sa passion favorite (plus de 200 € de redevance annuelle pour le permis de chasse).

Très vite, la présence des palmipèdes, dont le nombre peut monter jusqu'à 70 et qui cancanent quand bon leur semble, de jour comme de nuit, a fortement indisposé le voisinage. En tout, une dizaine de plaintes ont été déposées à la gendarmerie de Cayeux, sans suite. Et pour cause : l'infraction n'est pas caractérisée. Si la législation des lotissements empêche en général une telle installation, elle est moins nette concernant les autres milieux urbains. « *Il y a la possibilité d'avoir jusqu'à 100 appelants* » assure le maire Jean-Paul Lecomte. Soit plusieurs espèces de canards et d'oies... dont les oies cendrées et les oies rieuses, celles qui aiguissent le plus les nerfs de Laurent Frété.

## Molesté avec une barre en alu

Ce quinquagénaire, marin pêcheur de profession, habite rue Gabriel-Bourgeois. Sa maison se trouve à environ dix mètres du parc à canards, promiscuité qu'il vit particulièrement mal : insomnies, dépressions, arrêts de travail et même coups et blessures entraînant quatre jours d'ITT. Dimanche 15 octobre dernier, au bout du rouleau, il est descendu en découdre avec son voisin et s'est vu molester par ce dernier, qui avait reçu le renfort de trois de ses amis, « *avec une barre en aluminium* ». Diagnostic : fracture d'une côté, entorse de la cheville, hématome au genou. Auditionné quelques jours plus tard par la gendarmerie de Saint-Valery, où il s'est rendu pour déposer plainte, Laurent Frété a avoué « *avoir consommé une bouteille de champagne au cours de son repas* », peu avant les faits. Il attend désormais d'être convoqué par le procureur du TGI d'Amiens.

Il reproche au maire Jean-Paul Lecomte d'avoir laissé pourrir la situation. « *Et dire qu'on était à l'école ensemble ! Il ne fait rien pour arranger les choses. Même à Sarlat, au pays du foie gras, il n'y a pas de parc à canards en centre-ville ! Je n'ai rien contre ce chasseur mais il est dans sa bulle, sans doute mal conseillé par son père. Je n'en peux plus, ça pue partout chez moi et je n'arrive pas à passer une nuit normale, pas une seule.* » Une de ses voisines, devenue insomniaque elle aussi, abonde : « *Les canards, à la limite, ce n'est pas le pire : les oies cendrées font un bruit infernal et, en plus, elles font venir des rats, qui font des trous dans les jardins. Quand on veut repeindre une façade, il faut demander l'autorisation à la mairie. Mais on peut élever 70 bêtes au cœur d'une ville en toute liberté... Avouez que c'est étrange.* »

## Le maire : « La personne visée est dans son droit »

Concernant les rats, si Jean-Paul Lecomte reconnaît que « *les poulaillers ou les élevages de cette nature ont tendance à les attirer* », il attribue plutôt leur présence à « *la montée des niveaux d'eau* ». Sur le fond, l'édile, qui se trouve être... salarié de la Fédération des chasseurs de la Somme (où il est technicien cygénétique) cherche à calmer le jeu : « *C'est un conflit de voisinage. La personne visée (Julien Chirache) est dans son droit. De notre côté, on a fait le maximum. J'ai reçu séparément Laurent Frété et Julien Chirache. Ce dernier doit faire en sorte que Laurent Frété ne soit pas gêné pour dormir. Les policiers sont venus plusieurs fois pour lui demander de mettre ses canards dans un endroit fermé. J'espère que cette situation ne va pas davantage s'envenimer.* » Depuis la « visite » de Laurent Frété, Julien Chirache a cherché à apaiser ces tensions en plaçant les canards chez son père, à l'abri des regards. Et des oreilles.

## « Nous avons fait un pas »

Un parc à canards bien entretenu. Et « *vous pouvez constater, il n'y a pas de bruit particulier* ». Voilà ce que tient à nous montrer

Julien Chirache, dont l'élevage de canards – une quarantaine de becs – est directement mis en cause par le voisinage pour ses nuisances. Il le reconnaît volontiers : les canards colverts qu'il élevait dans un premier temps étaient bruyants. « *Je le comprends. Nous avons donc fait un pas en les retirant et en les installant dans un terrain éloigné que je loue, pour apaiser la situation. Maintenant, ce sont les oies. Demain, ce sera quoi ?* » demande Julien Chirache.

Il maintient : il est dans son bon droit. Et affirme que son principal détracteur – Laurent Frété – n'a fait que liguer le voisinage contre lui, le temps d'une pétition. « *Il y a des dizaines d'années de cela, tout le monde avait des poules chez soi. Et ça ne posait de problème à personne. Quand j'entends meugler les bœufs de mon voisin, faut-il que je m'en plaigne ? Bien sûr que non. Quand j'entends les camions de l'entreprise de cailloux toute proche déverser leur chargement, faut-il que je m'en plaigne ? Bien sûr que non.* » Pour Julien Chirache, le parc à canards a donc encore de beaux jours devant lui. Et l'altercation du 15 octobre dernier, « *quand M. Frété est venu sur ma propriété pour en découdre* » a surtout mis en évidence l'irascibilité d'un voisin visiblement à bout.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Cayeux-sur-Mer \(Somme\) \(/806/locations/cayeux-sur-mer-somme\)](#) | [gendarmerie \(/123/entities/gendarmerie\)](#)

## COURRIER PICARD ABONNÉ

**Covid-19 : en attendant le vaccin (<https://premium.courrier-picard.fr/23175/sections/ma-sante>)**



